



Recuperation effets personnels

Par **CT**, le **08/09/2019** à **18:20**

Bonjour,rrrnSéparée depuis 14 mois, j ai gardé le domicile. Mon ex mari a fait venir un huissier pour répertorier ses biens propres et en a déjà récupéré une partie. Toutefois depuis, plus rien malgré mes demandes répétées. J ai eu deux dégats des eaux et ses affaires sont en train de moisir, tout en m empêchant d utiliser le garage où ses affaires sont stoquées. Quels recours pour qu il vienne reprendre ce qui lui appartient ?rnMerci.

Par **morobar**, le **09/09/2019** à **17:06**

Bonjour,rrrn* le menacer de facturer le stockage des affaires.rnrn* le menacer de faire procéder à la vente publique en cas de valeurs, mais il faut passer par le tribual d'instance.rnrn* ou mettre le tout à la benne si c'est de la pure camelote.